

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Après le bac...

La croissance forte et continue du nombre de bacheliers généraux et technologiques depuis 1985, associée à des taux élevés de poursuite d'études pouvait laisser présager une augmentation des sorties à ce niveau et de moins bons résultats dans l'enseignement supérieur. Or la volonté d'être mieux armé face à un marché du travail de plus en plus tendu semble avoir prédominé chez ces bacheliers 1988 ⁽¹⁾ observés en octobre 1992. Ils continuent plus souvent, plus longtemps leurs études et les réussissent mieux. Ceux qui sont entrés dans la vie active au niveau IV ont connu une insertion relativement rapide mais souvent précaire. Par ailleurs, un passage même court par l'enseignement supérieur - "niveau IV sup." - facilite toujours l'accès aux professions intermédiaires.

TOUJOURS PLUS EN ETUDES...

306 050 élèves de terminales générales et technologiques sont devenus bacheliers en 1988, soit une augmentation de 26 % par rapport à 1983. 93 % d'entre eux ont entrepris d'autres études dès l'année scolaire suivante, 2 % ont rejoint plus tardivement l'enseignement supérieur, soit un taux de poursuite d'études global de 95 %. Alors qu'ils étaient encore 11 % à quitter le système éducatif immédiatement après le bac en 1983, les « sortants directs » en 1988 (5 %) apparaissent désormais comme une population marginale.

Le taux de poursuite d'études des bacheliers progresse toujours et ce, quelle que soit la série du bac (cf. tableau 1). Le comportement des bacheliers technologiques se rapproche de celui des bacheliers généraux. Le taux de poursuite d'études de ces derniers frise aujourd'hui les 100 %, celui des bacheliers technologiques passe de 68 % en 1983 à 83 % en 1988. Le rattrapage est particulièrement important pour les diplômés des séries tertiaires, qui enregistrent une hausse de 19 points (62 % à 81 %). La finalité professionnelle conférée lors de leur

(1) : le devenir des bacheliers professionnels a fait l'objet d'une analyse dans le BREF n° 95 (Eckert, 1994)

L'enquête

Un échantillon de 69 568 candidats inscrits aux baccalauréats généraux et technologiques a été interrogé par voie postale en octobre 1992, avec un premier envoi suivi de deux relances auprès des non-répondants. Le taux net de réponse s'élève à 55,1 %.

L'exploitation des résultats et les tableaux publiés portent sur des effectifs pondérés. La pondération a été effectuée selon la stratification suivante : académie, spécialité, sexe et résultat au bac.

L'analyse de l'insertion n'inclut que les jeunes qui ont quitté le système scolaire - soit directement après l'année terminale, soit après des études dans l'enseignement supérieur jusqu'en septembre 1990 au plus tard - sans obtenir de diplôme de niveau III. Les non bacheliers 1988 ayant redoublé en 1988/89 sont également exclus.

Glossaire

Le niveau IV se compose :

- du niveau IV secondaire : ce sont les élèves de terminale qui ont quitté le système éducatif immédiatement après l'obtention ou non du baccalauréat (les "sortants directs")
- du niveau IV supérieur : ce sont les bacheliers qui sortent de l'enseignement supérieur sans avoir obtenu de certification de niveau III.

Le niveau III comprend les étudiants sortant avec un diplôme bac + 2 ans (DEUG, DUT, BTS, écoles paramédicales...)

Tableau 1 : Comparaison de la poursuite d'études des bacheliers 1983 et 1988

(France Métropolitaine)

	Bac technologique Séries Industrielles		Bac technologique Séries Tertiaires		Bac technologique Ensemble		Bac général		Ensemble	
	1983	1988	1983	1988	1983	1988	1983	1988	1983	1988
Effectifs diplômés	22 496	27 597 (+23 %)	51 128	71 401 (+40 %)	73 624	98 998 (+34 %)	169 852	207 052 (+22 %)	243 476	306 050 (+26 %)
Taux de poursuite d'études	80,9%	88,4%	61,7%	81,1%	67,6%	83,1%	93,4%	97,7%	85,6%	93,0%
Encore en études 4 ans après	22,3% *	27,6%	29,9%	37,7%	27,1%	34,7%	68,2%	79,5%	58,4%	66,6%

* : Lire 22,3 % des diplômés d'un Bac Technologique Industriel en études en 1983/84 sont toujours en études 4 ans après

Source : Céreq-Observatoire EVA.

création aux baccalauréats technologiques cède donc la place à une volonté affirmée de poursuivre au moins jusqu'au niveau III. En conséquence, seuls les bacheliers professionnels continuent d'alimenter le marché du travail au niveau IV secondaire.

Les taux de poursuite d'études des bacheliers 1988 ne sont pas pour autant homogènes pour toutes les catégories d'élèves. L'âge du bachelier (et par conséquent son passé scolaire) tout comme son origine sociale influent sur son devenir scolaire. 98 % de ceux qui avaient 18 ans en 1988 (i.e l'âge «normal») continuent leurs études, 83 % seulement pour ceux âgés de 20 ans et plus. Et si 97 % des enfants des cadres et professions intellectuelles supérieures poursuivent leurs études, le taux passe à 89 % lorsque leur père est ouvrier. Enfin, le sexe apparaît discriminant uniquement pour les bacheliers technologiques des séries tertiaires : 87,6 % des garçons continuent leurs études contre seulement 78,5 % des filles. Cet écart tient en partie au poids de la série G1 (techniques administratives) très fortement féminisée où 71 % seulement des diplômés entreprennent d'autres études. Pour la filière générale du baccalauréat, on ne remarque aucune différence de comportement selon le sexe ou les séries : les taux de poursuite d'études s'étagent de 96 % pour les bacheliers littéraires (A_{1,2&3}) à 100 % pour les diplômés du bac C.

Les séries et le sexe conditionnent l'orientation

Entre 1983 et 1988, la structure des études suivies par l'ensemble des bacheliers n'a pas été modifiée : environ 60 % se dirigent vers l'enseignement supérieur long (Universités, C.P.G.E, écoles de commerce et d'ingénieur), 33 % vers les filières courtes (IUT, STS) et 7 % vers d'autres études. Les bacheliers technologiques continuent de privilégier les filières courtes (63 %), les bacheliers généraux les filières longues (74 %). On remarque cependant un léger effet d'éviction en IUT où les bacheliers technologiques fortement concurrencés par les bacheliers généraux des séries scientifiques ne représentent plus en 1988 que 32 % des inscrits en IUT contre 36 % en 1983. En outre, au regard des séries du baccalauréat et du

sexe, le choix du type d'études n'est pas uniforme (cf. tableau 2). Les bacheliers technologiques des séries industrielles s'orientent massivement en STS (63 %) et en IUT (19 %) tandis que leurs homologues des séries tertiaires se répartissent entre les premiers cycles universitaire (33 %) et les STS (41 %). Les garçons issus des séries G se dirigent relativement plus vers l'université et les IUT tandis que 9 % des filles intègrent une école para-médicale. S'il y a peu de différences notables d'orientation entre les filles et les garçons des séries A & B du baccalauréat général (respectivement 65 % et 67 % entrent en premier cycle universitaire), il n'en va pas de même pour les bacheliers scientifiques : les filières sélectives (classes préparatoires aux grandes écoles et IUT) accueillent relativement plus les garçons, les filles, pour leur part, se dirigent majoritairement vers les premiers cycles universitaires.

La durée des études s'allonge, les échecs régressent

67 % des bacheliers entrés dans l'enseignement supérieur dès 1988/89 sont toujours en études en 1991/1992 (soit quatre années après). Cette proportion n'était que de 58 % pour la cohorte de 1983. Ce sont les bacheliers généraux qui enregistrent la plus forte progression : près de 80 % des étudiants en 1988 sont toujours en études en 1992 (68 % pour la cohorte de 1983) (cf. tableau 1). Cet accroissement de la durée des études concerne tous les bacheliers, qu'ils aient choisi les filières courtes ou longues de l'enseignement supérieur (cf. tableau 3). Ce phénomène s'accompagne d'un net recul des sorties sans diplôme : 20 % des bacheliers 1983 inscrits en DEUG, STS ou IUT en 1983/84 avaient abandonné leurs études avant 1987 sans aucun diplôme de niveau III, le taux correspondant pour les bacheliers 1988 n'est plus que de 15 %. Seuls les bacheliers technologiques inscrits en STS n'affichent aucun progrès : plus d'un quart d'entre eux quittent le système éducatif sans certification de niveau III. A l'inverse, ils réussissent mieux à l'université même si les échecs prévalent toujours largement (25 % abandonnent à l'issue des deux premières années, 4 % seulement chez les bacheliers généraux). Leur taux d'accès (en

Tableau 2 : Structure des poursuites d'études des bacheliers 1988 selon le sexe et la série du bac

	Bac technologique Séries Industrielles	Bac technologique Séries Tertiaires		Bac généraux Séries C, D, D' & E		Bac généraux Séries A & B	
	Ensemble	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1ère année de DEUG	6,8%	31,5%	36,9%	57,4%	38,8%	65,4%	67,4%
1ère année de STS *	63,3%	41,2%	39,4%	5,8%	5,3%	13,0%	8,6%
1ère année d'IUT	19,3%	5,5%	10,6%	8,9%	17,8%	4,1%	6,6%
C.P.G.E **	4,0%	0,6%	1,2%	15,9%	26,3%	5,1%	6,6%
Autres (écoles de com./ing., paramédicale...)	6,6%	21,1%	11,9%	11,9%	11,8%	12,3%	10,9%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs en études en 1988-89	24 389	40 011	17 911	40 766	56 991	74 953	29 495

* : Section de technicien supérieur (préparant au BTS) ; ** : Classes préparatoires aux grandes écoles

Source : Céreq-Observatoire EVA.

Tableau 3 : Situation comparée quatre ans après le début des études des bacheliers 1983 et 1988 inscrits en première année de DEUG, STS ou IUT

	DEUG				STS				IUT			
	BTn 88	BTn 83	BGe 88	BGe 83	BTn 88	BTn 83	BGe 88	BGe 83	BTn 88	BTn 83	BGe 88	BGe 83
Toujours en Études en 1991/1992 *	53%	44%	87%	79%	23%	15%	39%	25%	36%	22%	57%	44%
Sortis avant 1992 ** avec diplôme bac + 2	8%	8%	5%	7%	51%	59%	46%	53%	47%	56%	37%	47%
Sortis avant 1992 ** sans aucun diplôme	39%	48%	8%	14%	26%	26%	15%	22%	17%	22%	6%	9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs en Études en 1988/1989 ***	20 897	13 611	114 450	82 403	38 966	20 467	17 691	14 560	8 809	8 115	18 824	14 637

BTn : Bacheliers technologiques, BGe : Bacheliers généraux

Source : Céreq-Observatoire EVA

* : en 1986/1987 pour les bacheliers 1983 ; ** : avant 1987 pour les bacheliers 1983 ; *** : en 1983/1984 pour les bacheliers 1983

quatre ans) en second cycle universitaire passe de 16 % pour la cohorte 1983 à 23 % pour celle de 1988. Pourtant, l'écart avec les bacheliers généraux s'accroît. 56 % de ces derniers inscrits en première année de DEUG en 1988 sont en licence ou maîtrise en 1991/1992 (46 % pour la cohorte 1983). De même dans les filières courtes, les bacheliers généraux connaissent des taux de réussite supérieurs à ceux des bacheliers technologiques : respectivement 80 % et 68 % obtiennent un BTS ou un DUT en 2 ou 3 ans. Néanmoins, le choix d'une filière courte de l'enseignement supérieur constitue toujours pour les bacheliers technologiques le meilleur atout pour l'obtention d'un diplôme de niveau III.

De forts taux de poursuite d'études, des cursus plus longs, une meilleure réussite : les bacheliers 1988 sont résolument engagés dans une logique d'accession aux certifications de l'enseignement supérieur. Conjugés à une meilleure réussite au bac, ces trois constats expliquent aussi la diminution relative des sorties au niveau IV (hors bac professionnel). Pourtant, 29 % de l'ensemble des inscrits en 1988 sont entrés sur le marché du travail à ce niveau.

INSERTION AU NIVEAU IV : LE PASSAGE PAR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR NE PROTEGE PAS LES BACHELIERS DES EFFETS DE CONJONCTURE

Les sortants de niveau IV représentent une population profondément hétérogène en termes de certification (bacheliers/non bacheliers), de niveau (sortants directs / bac + 1 année / bac + 2 années), ou de spécialité de formation (BTn secondaire / BTn tertiaire / bac scientifique / bac littéraire). On ne saurait donc interpréter l'insertion professionnelle de cette cohorte sans tenir compte des différents critères qui la caractérisent. Lors de la précédente enquête (auprès des inscrits au baccalauréat en 1983, interrogés en 1988), il s'avérait que, face aux sortants directs, les bacheliers qui séjournaient une ou deux années dans l'enseignement supérieur sans obtenir de diplôme de niveau III bénéficiaient d'un avantage marqué tant sur le plan de la rapidité d'insertion que sur l'accès à la catégorie des professions intermédiaires. Aujourd'hui, le clivage entre ceux qui ont poursuivi des études post-secondaires et ceux qui sont entrés directe-

ment sur le marché du travail se maintient uniquement au regard de la catégorie socio-professionnelle occupée.

Une insertion rapide et des statuts précaires pour les premiers emplois

Dans la majorité des cas, les jeunes inscrits 1988, bacheliers ou non, ayant quitté le système scolaire ont obtenu un premier emploi dans un délai relativement court. 79 % d'entre eux l'ont trouvé en moins de 6 mois et 91 % en moins d'un an. Ces taux sont meilleurs que ceux observés lors de la précédente enquête puisque les inscrits 1983, interrogés en 1988 étaient 75 % à avoir obtenu un premier emploi en moins de 6 mois et 86 % en moins d'un an. Le retournement de conjoncture économique de 1990-1991 explique le constat paradoxal selon lequel les bacheliers sortant directement connaissent au bout de vingt-cinq mois un taux de chômage nettement inférieur à ceux ayant séjourné un ou deux ans dans l'enseignement supérieur. La comparaison de ces taux résume bien l'aggravation de la situation économique entre 1990 et 1992. Le taux de chômage est de 11 % en 1990 pour les bacheliers sortant directement, s'élève à 13 % en 1991 pour les bac + 1 année et atteint 19 % en 1992 pour les bac + 2 années.

Cette rapidité d'accès à l'emploi s'accompagne cependant d'un phénomène de précarité. Seulement 36 % des premiers emplois occupés sont à durée indéterminée (CDI ou fonctionnaires). L'origine scolaire et la poursuite d'étude n'ont ici aucune influence puisque ce taux moyen avoisine celui de chaque sous-population. En revanche, elles conditionnent fortement l'entrée sur le marché du travail à travers les mesures jeunes (21 % des premiers emplois). Cette proportion varie considérablement selon la filière d'origine (de 7 % pour les BTn secondaires à 25 % pour les BTn tertiaires, avec un maximum de 32 % pour les séries G1) et décroît fortement, quelle que soit la

Tableau 4 : Mesures au premier emploi (%)

	BTn industriel	BTn tertiaire	Bac scient.	Bac littéraire	Ens.
Non bacheliers S.D.	10	29	24	31	26
Bacheliers S.D.	8	33	7	29	28
Bac + 1 année	4	19	20	16	17
Bac + 2 années	4	11	4	8	9
Ensemble	7	25	14	21	21

Source : Céreq-Observatoire EVA

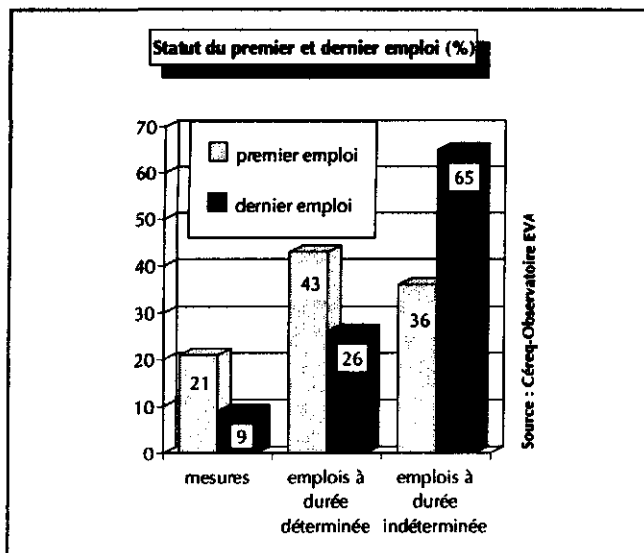


Tableau 5 : P.C.S au premier emploi (%)

	non bacheliers S.D.	bacheliers S.D.	bac + 1 année	bac + 2 années	Ensemble
Prof. intermédiaire	12	11	18	27	17
btn ind., bac C, D, D', E	18	26	35	51	32
btn tert., bac A et B	10	8	14	19	12
Employé	62	73	69	60	66
btn ind., bac C, D, D', E	33	24	36	24	29
btn tert., bac A et B	71	85	77	72	76
Ouvrier	23	14	11	11	15
btn ind., bac C, D, D', E	45	48	28	23	37
btn tert., bac A et B	17	6	7	6	9
Autre	3	2	2	2	2
btn ind., bac C, D, D', E	4	2	1	2	2
btn tert., bac A et B	2	1	2	3	3
Total	100	100	100	100	100

Source : Céreq-Observatoire EVA.

spécialité, avec l'élévation du niveau de sortie. De celui-ci dépend également le type de mesures occupées. Les «niveaux IV supérieurs» - surtout les garçons - bénéficient plus souvent que les autres de contrats de qualification tandis que les TUC et les CES sont la règle pour la majorité des sortants directs et des filles.

Toutefois, cette précarité est temporaire puisqu'au bout de 25 mois, 65 % des emplois sont sur contrat à durée indéterminée, et la proportion de mesures passe à 9 %.

A spécialité égale, le niveau de sortie influe sur les emplois occupés

Les jeunes qui sortent au niveau IV de formation accèdent pour la plupart d'entre eux (66 %) à la catégorie «employés».

Pour autant, le type d'emploi occupé dépend assez étroitement de l'origine scolaire, et, par voie de conséquence, du sexe. Les BTn tertiaires et bac littéraires alimentent principalement cette catégorie ; les BTn secondaires quant à eux, accèdent plus souvent à des emplois classés en profession intermédiaire (essentiellement à des postes de techniciens) et à des emplois d'ouvriers. Les bacheliers scientifiques, pour leur part, sont également nombreux à occuper, dès le premier emploi, des postes de techniciens.

Un séjour dans l'enseignement supérieur favorise fortement l'accès à cette catégorie et ceci quelle que soit la filière d'origine (cf. tableau 5).

A l'issue de la période observée, l'ensemble de ces tendances se confirme. La proportion d'emplois de techniciens qui est de 46 % pour les BTn industriels ayant

poursuivi deux années n'est que de 17 % pour les non-bacheliers et de 26 % pour les bacheliers sortants directs. De même, le pourcentage d'ouvriers qualifiés diminue avec l'élévation du niveau de sortie (de 32 % pour les bacheliers sortants directs il tombe à 19 % pour les bac + 2). On observe également quelques variations pour les emplois occupés par les BTn tertiaires bien qu'ici le rôle du niveau de sortie soit moindre : la proportion de PIACE⁽²⁾ est de 4 % pour les bacheliers sortants directs et de 11 % pour les bac + 2, celles d'employés de la fonction publique passe de 28 % à 17 % et celles d'employés de commerce de 12 % à 9 %.

L'effet cumulé de l'origine scolaire et du niveau de sortie joue sur le court mais aussi sur le moyen terme : 25 mois après leur sortie du système scolaire, les BTn secondaires et les bacheliers scientifiques continuent - *a fortiori* s'ils ont séjourné dans l'enseignement supérieur - à exercer plus souvent que les autres, des emplois classés professions intermédiaires.

(2) : Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

Dominique Epiphane, Pierre Hallier
Avec la collaboration de Jean-Claude Sigot

BIBLIOGRAPHIE

- BLONDET D., "Le bac et l'emploi", *Céreq-Bref* n°65, mai 1991.
 CHARLOTA., "Quelles études après le bac?", *Céreq-Bref* n° 65, mars-avril 1988.
 CHARLOT A., PIGELET J.L., *L'après-bac*, Céreq, collection des études n°52, octobre 1989.
 ECKERT H., "Bacheliers professionnels : plus nombreux dans une conjoncture plus difficile", *Céreq-Bref* n° 95, février 1994.
 GUILLIET B., POTTIER F., *Insertion professionnelle et recrutement des jeunes au niveau du baccalauréat*, Céreq, collection des études n° 49, avril 1989.

Imprimé par le Céreq